



4



REVISION DU PLU
ZONAGE

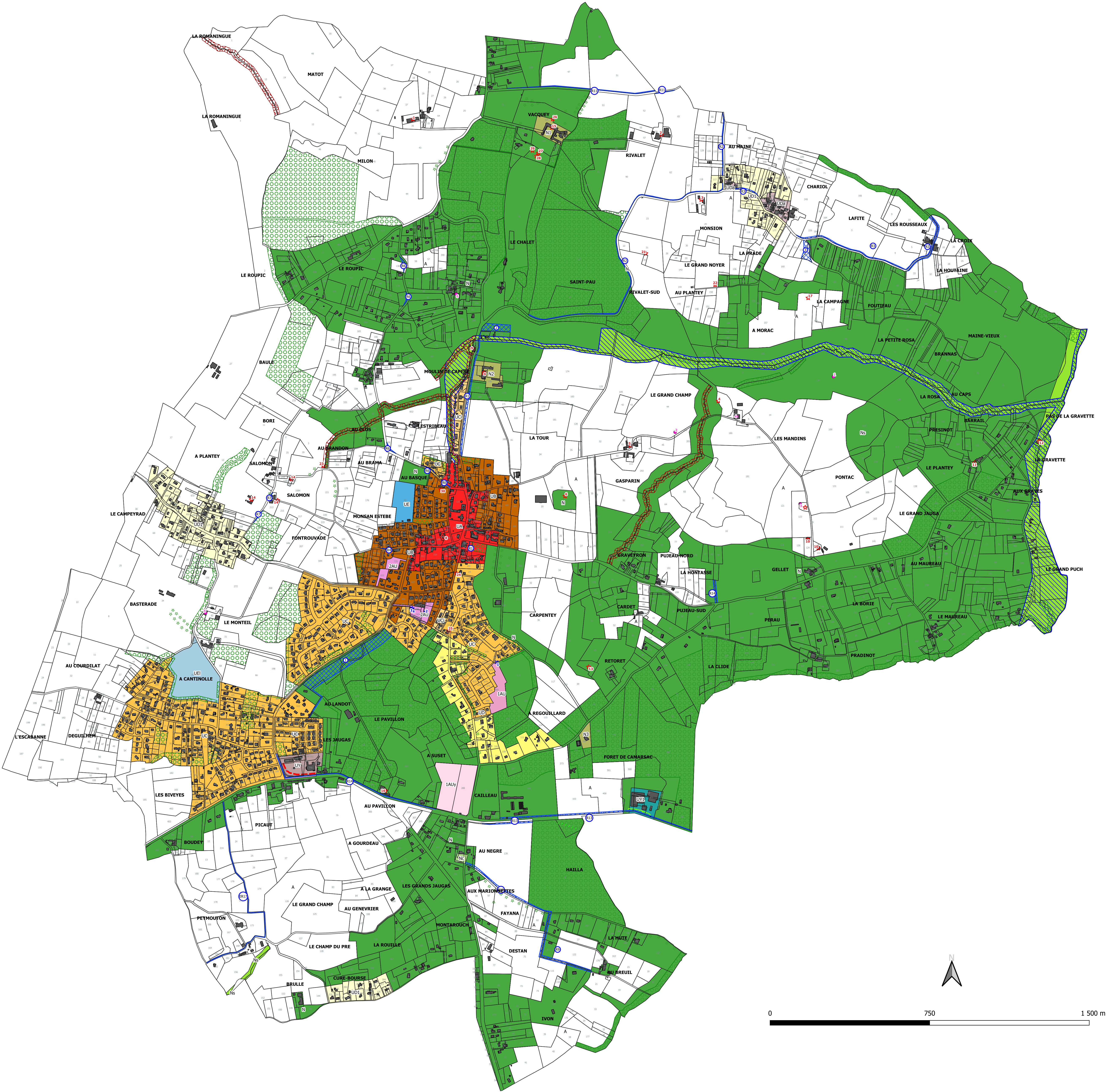
DEPARTEMENT DE LA GIRONDE
COMMUNE DE SALLEBOEUF

Echelle : 1/7 500

	Prescrit	Arrêté	Approuvé
Révision du POS/Elaboration du PLU	03/11/2018	21/12/2010	12/09/2011
Révision du PLU	09/10/2017	08/07/2019	02/03/2020
Modification n°1	24/01/2022		12/02/2024
Modification n°2	24/01/2022		12/02/2024
Vu pour être annexé à la décision municipale de ce jour :	Le Maire		

LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

N°	Désignation de l'opération	Bénéficiaire	Surface ou emprise
VOIRIE			
R1	Élargissement de la RD13 au nord du centre-bourg	Département	6 071 m²
R2	Élargissement de l'avenue Louis Vénrot et de l'avenue de Rivalet	Commune	4 280 m²
R3	Élargissement du chemin des Pontons	Commune	4 553 m²
R4	Aménagement sur l'emprise actuelle suivant fiche du cadastre	Commune	178 m²
R5	Supprimé		
R6	Élargissement du chemin de Labatut	Commune	1 382 m² 1 1356 m²
R7	Élargissement de l'allée de Salomon	Commune	1 076 m²
R8	Supprimé		
R9	Acquisition pour l'élargissement du chemin d'accès au lieu-dit « Au Breuil »	Commune	5 045 m²
R10	Élargissement de l'allée de la Hutte	Commune	2 209 m²
R11	Élargissement de l'allée de Sarailley	Commune	3 400 m²
R12	Supprimé		
R13	Rééquilibrage de la RD936	Département	7 720 m²
R14	Création d'un cheminement piéton	Commune	4 000 m²
R15	Supprimé		
R16	Supprimé		
EQUIPEMENTS PUBLICS			
1	Acquisition d'espaces verts et aménagement d'un sentier pédestre boisé	Commune	2,4 ha
2	Extension possible de la station d'épuration	Commune	4 366 m²
3	Gestion du ruissellement (création d'un bassin d'étalement) et assainissement collectif	Commune	2 502 m²



Légende

- UA

UB

UC

UCi

UD

UD1

UDa

UE

UEI
- UY

UY1

1AU

1AUy

2AU

A

N

Nc

Ns

N1, N2, N3

- Espaces Boisés Classés en application du L.131-1 du C.U., arbre isolé ou espace boisé
- Eléments de patrimoine bâti ou paysager protégés au titre du L.151-19 du C.U., secteur ou élément isolé
- Emplacement réservé
- Zone inondable
- Batiment susceptible de changer de destination
- Bande de plantation soumise au L.151-19 du C.U.
- Règles d'implantation des constructions
- Eléments de paysage, (sites et secteurs) à préserver pour des motifs d'ordre écologique

